





nant et le jeu est resté longtemps indé- cis. Cependant Montcuq est arrivé, par son jeu de passe, à tromper le goal de Bretenoux qui a eu de magnifiques ar- rêts. La victoire est restée aux locaux, grâce à leur solide arrière défense, par 2 buts à 0.

Très bon arbitrage de M. Castagné, de Lauzerte.

Dimanche prochain, 24 janvier, le onze de l'Union Sportive Puy-Evequoise sera notre hôte. Dernière partie de championnat. Gros enjeu, puisque le vainqueur est sûr de son classement en Ligue du Midi. Belle partie en perspec- tive.

D'ores et déjà, le bureau de l'U.S.M. a le plaisir d'annoncer aux nombreux sportifs de la région, que le 14 février aura lieu, sur le terrain de Saint-Jean, un grand match entre la sélection de la Ligue du Midi et la sélection du Dis- trict du Lot.

Manifestation d'envergure, unique dans la région.

**A GOURDON.**

*Championnat du Lot de Cross cyclo- pédestre.* — Cette course tant attendue des coureurs Lotois, se disputera le di- manche 14 février. Les sportifs assiste- ront, ce jour-là, à une belle lutte entre les anciens qui ont nom Desson, Fonta- nel, Dascutini, etc., et les jeunes cou- reurs : Cabrié, Gambade, Segalard, Dau- bise, etc.

L'Avion Cadurcien, l'Etoile Cadur- cienne, les Véloclubs de Souillac, St- Céré, Lauzère, Gourdon et Figeac seront représentés par leurs plus fines pédales; la course n'en sera que plus intéres- sante.

Itinéraire: Gourdon, Lapeyrouge, Mail- lol, Larroquette, Moulin de Café, Lapous- sie, Gourdon, 2 fois le tour (20 km.).

Nous donnerons, sous peu, de plus am- ples renseignements ainsi que la liste des engagés.

Engagements: Délégué sportif, Café Divan, Gourdon (Lot).

**Basket-Ball**

L'Office des Sports de la Fédération des Œuvres laïques organise un Chal- lenge de Basket-Ball entre les Sociétés scolaires laïques du département.

Voici les dates des rencontres :

31 janvier: Grappe Sportive de Sau- zet contre Pervenche de Goujonac; U.S. Caniac contre Etoile de St-Germain; 7 février: U.S. Terron contre A.S. de St-Bressou.

14 février: Violette de Cahors contre Grappe Sportive de Sauzet; Artisanat rural de Souillac contre Etoile de Saint- Germain.

28 février: Violette de Cahors contre Pervenche de Goujonac; Artisanat rural de Souillac contre U.S. de Caniac.

Un tournoi quadrangulaire départe- mental, à l'initiative de la Fédération des Œuvres laïques, se fera un plaisir de vous renseigner et de vous aider.

Pour la Commission de Basket- Ball: Sons à Saint-Bressou; SÉNAC à Goujonac.

**Arondissement de Cahors**

**Labastide-du-Vert**

*Départ.* — Nous apprenons avec regret le départ de notre commune du sympathique M. Raynal et de sa charmante femme, originaire de l'Avoyron, propriétaire à Sartrouville (Seine-et-Oise), qui étaient venus, il y a sept ans, habiter parmi nous où ils avaient la maison de M. Emile Pu- jol, décédé. Très serviable et bien dé- voué, ainsi que sa femme, ils avaient vite obtenu la sympathie et l'estime de toute notre population qui en gardera le meilleur souvenir.

Des intérêts d'affaires les obligent à retourner dans leur propriété de Sartrouville (S.-et-O.). Nous souhaitons à M. Raynal et à son aimable dame un parfait bonheur et surtout une bonne santé.

**Luzech**

*Rugby.* — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Sauzet**

*Soirée récréative.* — La grande soirée cinématographique, déjà an- noncée par le « Journal du Lot », aura lieu le samedi 23 janvier, à 20 heures.

L'Office régional du cinéma pré- sentera la magnifique film « Chan- sons de Paris », avec Georges Thill, de l'Opéra, Armand Bernard, Simo- ne Bourdoy.

En supplément: « Mon ami Vic-

tor », comédie; actualités mondiales, documentaire et dessins ani- més.

Il y a à la perspective de passer une excellente soirée tout en contri- buant à une œuvre de bienfaisance au profit de l'enfance malheureuse.

Pour éviter l'encombrement de la dernière heure, les billets seront distribués à partir de 19 h. 30.

La salle sera chauffée.

**Lalbenque**

*Le marché.* — Notre marché de mardi coïncidant avec la foire de Bach, n'a pas eu l'importance habituelle. Les foires de Bach, très renommées en fait de bétail, avaient attiré les propriétaires des environs. Néanmoins 35 à 40 quin- taux de truffes étaient sur le marché et traitées de 75 à 80 fr. le kgr. Le maïs, 70 fr. les 80 litres. Etalage de jardinage très assorti.

**Montcuq**

*Conseil municipal.* — Dimanche dernier, session extraordinaire, sous la présidence de M. Doumerc, Abs- ents: MM. Cambou et Rességuier, excusés.

Les comptes des frais d'assistance médicale et pharmaceutique du se- cond semestre 1936 sont approuvés sans observations.

Le Conseil décide d'affecter 4.000 francs à l'entretien des chemins ru- raux et cette dépense s'ajoutera à celle des travaux de prestation. Cette somme de 4.000 fr. est répartie de la façon suivante: chemin de la Négue- vieille, 1.000 fr.; chemin de la Com- be, 400 fr.; chemins de la région de Rouillac, 1.000 fr.; chemin du Bousquet, 100 fr.; chemins de Bessie et Lapézé, 500 fr.; chemin de Gibert, 500 fr.; chemin du dessus de Gay- rac, 300 fr.; chemin du Thourir, 200 francs.

Une demande d'achat de trois peup- liers situés sur la Barguelonne est accueillie pour la somme de 100 fr.

Avis favorable est donné à la non- réinscription sur le plan cadastral de la section de St-Généziac de deux chemins ruraux devenus inutilisés et cultivés depuis un très grand nom- bre d'années.

Une somme de 500 francs est votée pour la confection d'un caniveau par- tant de la maison Pons et aboutissant au bas du hangar des veaux.

Six mètres cubes de gravier seront répandus sur le champ de foire des bouffis avant la foire du 25 janvier courant.

Cinq arbres ont été vendus sur pied et ont produit une somme de 130 fr. Le platane situé devant la grange de M. Cambou sera coupé et vendu éga- lement. Tous ces arbres seront rem- placés.

M. Bourrières pourra pratiquer un jour dans le mur qu'il bâtit, en remplacement de la muraille de la Cour de l'Eglise St-Privat et M. Ma- zet est autorisé à appuyer une cons- truction contre une portion du mur de la halle aux grains.

Avis favorable est donné à la de- mande de prélèvement du tiers de la taxe vicinale en faveur des chemins ruraux et de la voirie urbaine, for- mulée par M. le Maire.

Le Conseil règle enfin certaines petites affaires et se constitue en- suite en comité privé pour examiner cinq demandes d'assistance aux quel- les il donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Football Association.* — Lire à la ru- brique « Les Sports ».

*Lâcher de gibier.* — La société de chasse vient de recevoir un contin- gent de gibier destiné au repeuple- ment: lapins et perdreaux gris.

Ce gibier a été lâché aux endroits désignés sur les réserves. Il a droit, plus que tout autre encore, à la pro- tection des chasseurs, car il coûte très cher et nécessite de la part des dirigeants de la société départemen- tale des efforts considérables que beaucoup ignorent.

La société de chasse de Montcuq adresse un pressant appel auprès de tous les chasseurs et propriétaires afin d'éviter de laisser errer leurs chiens qui sont les plus dangereux destructeurs de gibier. Elle espère qu'elle sera entendue de tous.

*Championnat du Lot.* — Lire à la ru- brique « Les Sports ».

**Salviac**

*Encore un accident d'auto.* — Sam- edî, vers 2 heures, deux automobi- listes, M. M..., de Souillac, et M. L..., de Toulouse, se rencontrèrent au vi-

pas avoir de secret! Cela finit tou- jours mal pour elles. Elle aurait dû céder.

— Les « belles dames » comme vous dites, ne cèdent pas au chanta- ge... les autres non plus, je suppose, quand il s'agit de leur enfant, mais écoutez la suite. Au moment où Lady Damers refusait de sacrifier sa fille, un coup de pistolet fut tiré pres- que à bout portant sur Robert qui s'affaissa frappé à mort.

Cette fois une exclamation échap- pa aux lèvres de la gitane.

— Et on l'a accusée ?

— OUI ! Et toutes les preuves sont contre elle, car le malheureux s'est affaïssé dans ses bras recouvrant de son sang ses mains et sa robe. Pour tout dire, elle est accusée de cette mort et sera internée ce soir-même si l'assassin véritable n'est pas retrou- vé d'ici là.

— Il est mort en pleine trahison ! C'est justice !

— Est-ce justice aussi qu'une in- nocente paie pour le coupable ? de- manda doucement Verner qui savait maintenant qu'elle était cette coupa- ble.

Il fixait ses yeux sur les siens cher- chant l'aveu qui sauverait Lady Da- mers.

— Je donnerais ma vie, dit-il, pour connaître la vérité.

— Pour sauver la vie de votre mère, vous accepteriez que je perde la mienne ? dit-elle comprenant qu'il

savait.

— Elle est innocente.

— Et vous me demandez de me sa- crifier pour elle ?

— Il y a des femmes qui placent leur honneur au-dessus de leur vie. Vous êtes de celles-ci, j'en ai la con- viction, ajouta-t-elle adroïtement, par- ce que vous êtes d'une race où la loyauté est aussi en honneur que la vengeance. Parlez à une femme de nos civilisations européennes, j'au- rais moins d'espoir...

Sa voix s'éleva dans un sanglot tant les émotions de la journée dé- passaient sa résistance nerveuse.

Elle mit vivement sa main brune sur son bras.

— Vous êtes un homme de la bon- ne sorte, dit-elle, j'aurais voulu pou- voir aimer un homme comme vous au lieu du misérable qui m'a conduit au crime en un désir de légitime ven- geance. Du reste, je ne tiens plus beaucoup à la vie. Je l'aimais... per- sonne ne l'a cru, mais je l'aimais... je l'ai tué par vengeance et par jalousie...

Il releva les yeux sur le beau visage blême dont le casque des cheveux noirs accentuait la pâleur et il vit que la flamme cruelle des grands yeux s'était éteinte.

Il eut pour elle un sentiment d'in- finie pitié.

— Vous êtes si jeune... Que Dieu vous aide... dit-il simplement.

— Je n'étais pas trop jeune pour

rage de La Rozière, à 1.500 mètres de Salviac.

La collision fut grave. Les deux voitures eurent chacune une aile ar- rachée et divers autres dégâts; par un hasard providentiel, les conduc- teurs ne furent pas blessés; l'auto- mobile de M. M... fut engagée dans le talus en contrabas de la route sous le choc.

Le virage de La Rozière est très dangereux, à quand son élargisse- ment comme celui de Guillasse ?

**Au C.A.S. un beau match.** — Par un temps superbe eut lieu dimanche 17 janvier, le match de championnat annoncé entre le Club Athlétique Salviacais et l'excellente équipe de Lalbenque.

Notre onze fit une belle partie et la victoire indiscutable couronna ses ef- forts; à plusieurs reprises, Lalben- que menaça sérieusement le C.A.S. qui se défendit courageusement et contre-attaqua avec beaucoup de brio.

A la mi-temps, le match est joué. Salviac mène par 2 buts à 0. La fin fut sifflée sur ce même score. Partie dure, certes, mais très correcte ami- cale même. Les nombreux sportifs qui firent le déplacement ne furent pas déçus.

Excellent arbitrage de M. Poujade.

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 jan. 36.

**Un grand raid aérien**

Le Caire. — Les aviateurs Doret et Micheletti qui volent vers Tokio, ont quitté le Caire, ce matin.

**Attentats terroristes à Lisbonne**

De Lisbonne. — Plusieurs atten- tats terroristes ont été commis, cette nuit. Deux bombes ont fait explo- sion au Consulat d'Espagne, une au ministère de l'Education Nationale et une autre au Radio-Club portugais. Les dégâts sont très importants, mais il n'y a pas de victimes.

**La pluie et les inondations aux Etats-Unis**

De New-York. — Une pluie dilu- vienne continue à aggraver les rava- ges des inondations dans neuf Etats des Etats-Unis. Huit nouveaux corps ont été repêchés. Dans le seul Etat d'Indiana, les dommages sont éva- lués à plus de 500.000 dollars et plus de 4.000 personnes sont sans abri.

**REMERCIEMENTS**

Madame Veuve Justin BAUDEL, née CASSAGNE; Mademoiselle Eugénie CAS- SAGNE; Monsieur Auguste CASSAGNE; Madame et Monsieur Pierre BAUDEL; Madame et Monsieur André COUDERC et leur fils Jean; Madame et Monsieur Louis BOUDY et leur fille Suzette; Ma- dame et Monsieur André BAUDEL, et leurs enfants Madeleine et Michel; Ma- dame et Monsieur Maurice CASSAGNE; Madame et Monsieur Roger GODEAUX et leur fille Annie; Mademoiselle Cécile CASSAGNE; Madame Veuve Jean LALA; Les familles LALA, PAOLI, ROBBIA, REYGASSE, JOURDAN, BERGIN, BOURGNEU et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve Pierre CASSAGNE Née Catherine LALA

**Tout travail doit être joyeux**

Si le travail vous est pénible, c'est que votre santé laisse à désirer, votre sang est appauvri, vos nerfs sont déprimés. Le travail vous deviendra facile et agréable si vous augmentez vos forces physiques et nerveuses. Prenez simplement, avant chaque repas, un verre à madère du puis- sant fortifiant obtenu en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin.

4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orlia à Cahors.

**Qui l'a trouvé ?**

Il a été perdu un chien fox-terrier, répondant au nom de Kid, blanc avec tâches marron. S'adresser au bureau du journal.

Feuilleton du « Journal du Lot » 37

**CRUEL ORGUEIL**

D'après l'Anglais  
Par LOUIS D'ARVERS

— OUI, reprit-elle ardemment, s'il y a une vérité dans cette affaire, j'ai- merais la connaître.

— Il y a à Asvoutal une dame très honorable et très belle, en même temps que digne de tous les respects. Dans sa jeunesse, elle fut malheu- reuse — si malheureuse que si vous connaissiez son histoire, vous auriez pitié d'elle malgré toutes ses riches- ses.

Pour des raisons longues à vous ex- pliquer maintenant, son mariage avait été conclu secrètement, elle ne pouvait le révéler même à la grande sœur qui lui avait servi de mère. Pour cette même raison elle accou- cha clandestinement dans un petit village de l'Angleterre et son enfant — moi-même — fut confié à la mère de Robert. Comment celui-ci connut-il le mystère de ma naissance, alors que je l'ignorais moi-même, et comment s'en fit-il une arme de chan- tage ?..

— Je comprends, couda soudain la gitane, il m'a dit un jour qu'il pos-

édait un secret pouvant lui assurer une fortune.

— C'est malheureusement ce qu'il réussit à faire en menaçant une malheureuse femme qui consentit à payer son silence 100.000 francs par an.

— Je comprends... répéta Nelly Repton, les dents serrées, une flamme de rage dans son regard: c'est alors qu'il ne me jugea plus digne de lui.

— Il avait promis que nous nous marierions aussitôt qu'il aurait ob- tenu la fortune convoitée, poursuivit- elle lentement, mais il ne m'a jamais dit qu'il l'avait conquise !

— Hélas, cela ne lui a pas suffi, continua Verner. L'une des deux sœurs payant généreusement son silence avec de l'or, il voulut obtenir de l'autre, — ma mère — dit-il, la voix sombre, qu'elle lui donnât en mariage sa propre fille, d'ailleurs fiancée à un jeune homme de son choix.

— Elle ne l'aimait donc pas ?

— Robert ? Elle le tenait en sou- verain mépris, et je vous l'ai dit, elle aimait un ami d'enfance devenu son fiancé. Le malheur voulut que Lady Damers consentit à aller au fatal rendez-vous qu'il lui donnait à l'entrée de son parc et ce fut précisé- ment là où le malheureux fut tué.

Nelly Repton eut un sauvage éclat de rire.

— Les belles dames ne devraient

pas avoir de secret ! Cela finit tou- jours mal pour elles. Elle aurait dû céder.

— Les « belles dames » comme vous dites, ne cèdent pas au chanta- ge... les autres non plus, je suppose, quand il s'agit de leur enfant, mais écoutez la suite. Au moment où Lady Damers refusait de sacrifier sa fille, un coup de pistolet fut tiré pres- que à bout portant sur Robert qui s'affaissa frappé à mort.

Cette fois une exclamation échap- pa aux lèvres de la gitane.

— Et on l'a accusée ?

— OUI ! Et toutes les preuves sont contre elle, car le malheureux s'est affaïssé dans ses bras recouvrant de son sang ses mains et sa robe. Pour tout dire, elle est accusée de cette mort et sera internée ce soir-même si l'assassin véritable n'est pas retrou- vé d'ici là.

— Il est mort en pleine trahison ! C'est justice !

— Est-ce justice aussi qu'une in- nocente paie pour le coupable ? de- manda doucement Verner qui savait maintenant qu'elle était cette coupa- ble.

Il fixait ses yeux sur les siens cher- chant l'aveu qui sauverait Lady Da- mers.

— Je donnerais ma vie, dit-il, pour connaître la vérité.

— Pour sauver la vie de votre mère, vous accepteriez que je perde la mienne ? dit-elle comprenant qu'il

savait.

— Elle est innocente.

— Et vous me demandez de me sa- crifier pour elle ?

— Il y a des femmes qui placent leur honneur au-dessus de leur vie. Vous êtes de celles-ci, j'en ai la con- viction, ajouta-t-elle adroïtement, par- ce que vous êtes d'une race où la loyauté est aussi en honneur que la vengeance. Parlez à une femme de nos civilisations européennes, j'au- rais moins d'espoir...

Sa voix s'éleva dans un sanglot tant les émotions de la journée dé- passaient sa résistance nerveuse.

Elle mit vivement sa main brune sur son bras.

— Vous êtes un homme de la bon- ne sorte, dit-elle, j'aurais voulu pou- voir aimer un homme comme vous au lieu du misérable qui m'a conduit au crime en un désir de légitime ven- geance. Du reste, je ne tiens plus beaucoup à la vie. Je l'aimais... per- sonne ne l'a cru, mais je l'aimais... je l'ai tué par vengeance et par jalousie...

Il releva les yeux sur le beau visage blême dont le casque des cheveux noirs accentuait la pâleur et il vit que la flamme cruelle des grands yeux s'était éteinte.

Il eut pour elle un sentiment d'in- finie pitié.

— Vous êtes si jeune... Que Dieu vous aide... dit-il simplement.

— Je n'étais pas trop jeune pour

**APÉRITIF A LA GENTIANE**



Pourquoi donner la préférence à LA SUZE parmitous les apéritifs qui vous sollicitent ?

**PARCE QUE** la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

**PARCE QUE** la racine de gentiane est recommandée pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.

**PARCE QUE** pour bien se porter et vivre longtemps il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

LA SUZE se boit pure ou étendue d'eau. Pour en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

**L'AMIE DE L'ESTOMAC**

S. P. Annonce No 251

**A PYGMALION**

**MAISON JACQUES BERTRAND**

CAHORS Place du Marché CAHORS

2<sup>e</sup> SEMAINE de notre **BLANC**

**VENTE DIRECTE de BLANC**

Malgré les nouvelles hausses actuelles et devant le succès énorme fait à notre initiative de VENTE DIRECTE, nous avons pu réassortir toutes les séries et nous vous offrons un choix absolument incomparable toujours aux mêmes

PRIX QUE VOUS NE REVERREZ PLUS

DRAP TOILE DES VOSGES, une place, sans couture, ourlet jour échelle.....	8 95	TORCHONS RONDELETTE avec attache, qualité supérieure, bonne taille.....	1 50
DRAP LONGOTTE GRAMMETIS, deux places sans couture larg. 195/200 ourlet jour échelle.....	19 50	SERVIETTES EPONGE bonne taille, qualité solide, la serviette.....	1 50
DRAP METIS SUPERIEUR D'ARMENTIERES, grain fin inusable, ourlet jour échelle 200/300	34 »	TAIE D'ORILLER, bon shirting extra solide, grande taille, jour et broderie.....	3 95

**DRALUX**

DRAP PUR FIL blanc ou écru, motif brodé main formant gariture, jour entièrement fait main, grand drap pour lit de milieu.....	89	DRAP JOUR VENISE MAIN belle toile de maître pour grand lit. Qualité supérieure.....	52
DRAP entièrement fait main, dessin moderne, broderie de pois et jours Venise sur toute la largeur, avec retour. Belle toile de maître, 240/350.....	95	« Les Dentelles » PUR FIL BLANC 240/350 entièrement fait main. Incrustations dentelles, broderie avec retour comprenant 88 pois 6 m. de jour Venise et jour échelle main .....	119

Toute personne qui trouvera sur son Journal réclame un article signé, a droit à cette prime

**A VENDRE**

- 1<sup>o</sup> Maison d'habitation sur les quais, avec jardin et dépendances.
- 2<sup>o</sup> Un grand magasin et dépendances à proximité.
- 3<sup>o</sup> Une vigne avec arbres fruitiers, petit pavillon et citernes, Route de Villefranche.
- 4<sup>o</sup> Vaste propriété en bon état de culture, avec chapelet vif et mort, libre de suite.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. CONQUET, arbitre de Commerce, 41, Boulevard Gambetta à CAHORS. Tél. 179.

**ON DEMANDE**

**Une bonne à tout faire**

Références exigées

S'adresser : Bureau du Journal

**ON DEMANDE**

**une bonne pour ménage trois personnes**

S'adresser ou écrire au Bureau du Journal

**A PARIS**

**Voyageurs, Touristes**

**Compatriotes**

**descendez à l'hôtel MALHER**

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Méto: Saint-Paul

PARIS (1<sup>er</sup>)

**TOUT LE DERNIER CONFORT SALLS DE BAINS**

**RECOMMANDÉ AUX FAMILLES**

**CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour**

**FLOIRAC** Téléphone (Originaire du Lot) Archives 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le **Journal du Lot**

grande dame en falbalas, d'abord je n'étais pas assez près pour tout entendre, mais je compris qu'ils parlaient d'une jeune fille qu'il aimait... j'ai cru qu'elle refusait, et, comme je me rapprochais de plus en plus, j'ai entendu Robert dire en parlant de moi :

(A suivre).

— Je ne peux pas... non je ne peux pas vous dénoncer à la justice. La punition est si terrible... dit-il horrifié, à la pensée de livrer tant de jeunesse et de beauté au bureau.

— Signez votre aveu et fuyez ! proposa-t-il.

— La mort n'est pas plus terrible que la vie. J'aimais ce misérable, le soleil n'a plus brillé pour moi depuis qu'il est mort.

— Pauvre fille ! Mais comment êtes-vous arrivée à ce crime ?

— Peu à peu... J'ai su très vite qu'il m'abandonnait et j'ai aussitôt résolu que j'arrêtais son jeu avec l'autre femme. Puis il revint à Cros-ton habillé en grand seigneur se- mant l'argent sur sa route et les gens m'exaspéraient à plaisir en me disant qu'il m'abandonnait maintenant qu'il était riche. Nous avons eu ensemble une terrible querelle. Je lui ai de- mandé si oui ou non, il voulait m'épouser et tenir sa promesse. Après avoir essayé de faux fuyants, il re- fusa, et je jurai vengeance : vous sa- vez le reste...

— Je ne sais rien, au contraire, des circonstances du crime... de la mort de Robert.

— Que vous dirais-je de plus ? Je l'ai suivi jusqu'à cette petite porte du parc où il a pénétré. J'y suis en- trée à sa suite. J'ai vu arriver une

**Grands Réseaux de Chemins de Fer Français**  
**RAIL ET AVION**

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :  
— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

**Autre avantage :**

Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalités, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

**Pour vos bonnes nuits de voyage !**

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant un place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

**LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

**Une nouvelle initiative des Grands Réseaux**

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

- un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;
- la création de nouveaux débouchés

à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;

— la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

**AYEZ CET ATOUT**

**LA CARTE A 1/2 TARIF**

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3<sup>e</sup> classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

**LA CARTE A DEMI TARIF**

**LA CARTE QUI FAIT GAGNER**

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

**Le D<sup>r</sup> ORTEL**  
Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergétique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associées à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iodo à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

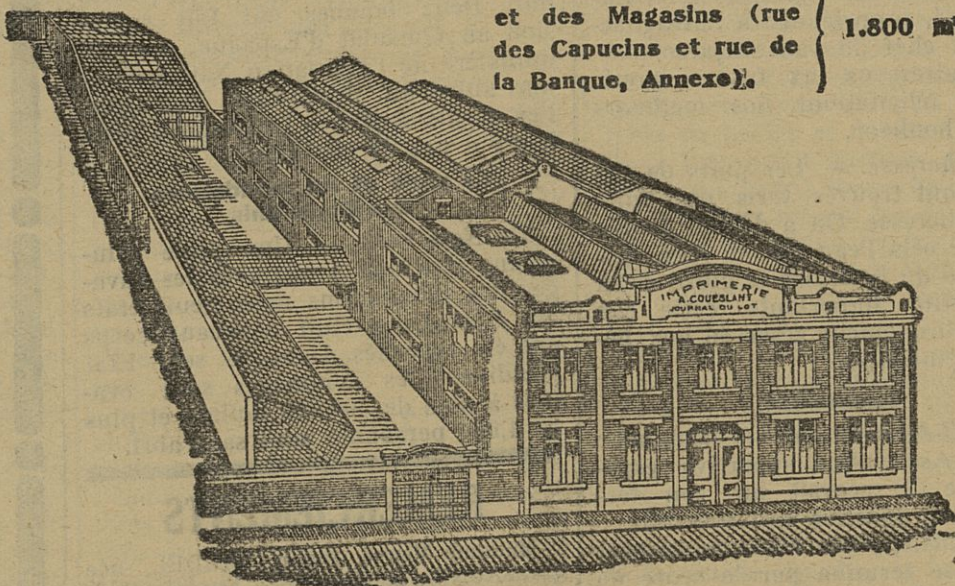
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1936-37**

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos					
	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.		OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE		
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.		
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 22 5	22 45	4 53	8 35	13 25	15 50	17 20	16 21	20 23	19 23	18 29	15 20	18 56		
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 5	20 37	22 17	5 3	9 35	14 6	16 35	18 12	20 57	22 6	21 19	19 14	15 34	19 10		
LIMOGES (arrivée)	15 31	0 24	1 47	3 7 5 25	6 11	9 35	9 17	17 16	18 34	21 17	—	—	19 22	16 47	19 14		
LIMOGES (départ.)	15 45	0 27	1 52	3 12 5 41	6 50	10 27	9 35	17 16	18 34	21 17	—	—	19 22	16 54	19 22		
BRIVE (arrivée)	17 1	1 13	3 13	4 35 7 22	7 24	11 13	—	18 4	—	—	—	—	19 39	17 7	19 28		
BRIVE (départ.)	8 31	25 17	7 18	3 1 49 3 53 4 41 7 33	7 44	11 22	—	18 14	—	—	—	—	19 43	17 16	19 39		
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	—	18 37	7 50	11 28	10 9 14 58 18 20	19 12 21 57 23 5	0 52	—	—	—	19 51	7 24	16 15 17 22 19 51		
SOULLAC... dép.	9 1 13 36	17 44 18 36	—	4 30	8 13	—	10 13 15 2	19 17 22 1 23 9	0 56	—	—	—	19 58	7 31	16 22 17 33 19 58		
CAZOULES... dép.	9 8 13 43	—	19 2	—	8 40	—	—	19 28	—	—	—	—	20 5	7 38	16 29 17 44 20 5		
La Chap.-d-Mareuil	9 13 13 48	—	19 6	—	8 53	—	—	19 39	—	—	—	—	20 16	7 48	16 40 18 3 20 16		
Lamothe-Fénelon	9 22 13 57	—	19 15	—	9 2	—	—	19 51	—	—	—	—	20 18	7 53	16 45 18 9 20 21		
Nozac	9 31 14 6	—	19 24	—	9 10	—	—	20 6	—	—	—	—	20 19	—	—		
GOURDON... dép.	9 44 14 18	6 19 34	—	4 57	9 23	—	—	20 17 22 45	—	—	—	—	20 21	—	—		
Saint-Clair	9 53 14 28	—	19 42	—	9 30	—	—	20 24	—	—	—	—	20 22	—	—		
Dégagnac	10 3 14 38	—	19 52	—	9 38	—	—	20 32	—	—	—	—	20 24	—	—		
Thédirac-Peyrilles	10 13 14 48	—	20 2	—	9 45	—	—	20 33	—	—	—	—	20 25	—	—		
Saint-Denis-Catus	10 23 14 58	—	20 11	—	9 51	—	—	20 34	—	—	—	—	20 26	—	—		
Espère	10 31 15 6	—	20 18	—	10 4	—	—	20 55	23 10	—	—	—	20 27	—	—		
CAHORS... arrivée	10 40 15 15	18 41	20 27	3 21 5 35 6 11 9 23 7 25	10 32	—	—	21 21	—	—	—	—	20 28	—	—		
CAHORS... départ.	11 51 17 56	18 45	—	3 25 5 39 6 15 9 29 7 36	10 57	—	—	21 46	23 52	0 50	2 24	2 30	20 29	—	—		
Sept-Points	12 2 18 7	—	—	—	11 50	16 33	—	—	23 59	1	2 3	2 40	2 34	—	—		
Cieurac	12 17 18 22	—	—	—	11 58	16 39	—	—	23 52	8 11	8 39	8 39	—	—	—		
Lalbenque	12 17 18 22	—	—	—	18 52	23 23	—	—	23 52	6 43	8 11	8 39	—	—	—		
Caussade	12 52 18 59	19 25	—	—	19 4	23 35	—	—	23 52	6 55	8 23	8 50	—	—	—		
MONTAUBAN arr.	13 23 19 30	19 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOULOUSE... arr.	16 35	—	20 35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

De Cahors à Libos					
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
CAHORS.....	6 29	15 20	»	18 56	»
Mercuès.....	6 43	15 34	»	19 10	»
Douelle (Arrêt).....	6 47	15 38	»	19 14	»
Parnac.....	6 54	15 46	»	19 22	»
Luzech.....	7 7	15 52	»	19 28	»
Castelfranc.....	7 12	16 3	»	19 39	»
Prayssac (Arrêt).....	7 16	16 7	»	19 43	»
Puy-l'Évêque.....	7 24	16 15	17 22	19 51	»
Duravel.....	7 31	16 22	17 33	19 58	»
Soturac-Touzac.....	7 38	16 29	17 44	20 5	»
Fumel.....	7 48	16 40	18 3	20 16	»
LIBOS.....	7 53	16 45	18 9	20 21	»

De Libos à Cahors					
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
LIBOS... dép.....	6 34	9 24	13 24	18 14	»
Fumel.....	6 42	9 31	13 31	18 21	»
Soturac-Touzac.....	6 58	9 41	13 41	18 32	»
Duravel.....	7 9	9 43	13 43	18 39	»
Puy-l'Évêque.....	7 25	9 56	13 55	18 46	»
Prayssac (Arrêt).....	7 29	10 4	14 3	18 55	»
Castelfranc.....	7 46	10 9	14 8	19 11	»
Luzech.....	8 7	10 20	14 19	19 11	»
Parnac.....	8 20	10 29	14 28	19 21	»
Douelle (Arrêt).....	8 29	10 34	14 33	19 26	»
Mercuès.....	8 37	10 39	14 38	19 32	»
CAHORS.....	8 53	10 51	14 50	19 45	»

De Cahors à Capdenac					
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 18	»
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 29	»
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 40	»
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 49	»
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 56	»
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10	»
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 52	11 53	17 34	20 17	»
Saint-Martin-Labouval.....	8 59	12 17	17 41	20 29	»
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37	»
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52	»
Montbrun.....	9 25	A titre d'essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3	»
Toirac.....	9 33	—	18 16	21 13	»
Lamadelleine.....	9 44	—	18 27	21 26	»
CAPDENAC.....	9 55	—	18 38	21 38	»

De Capdenac à Cahors					
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»	»
Lamadelleine.....	7 23	12 5	19 47	»	»
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»	»
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»	»
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»	»
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»	»
Saint-Martin-Labouval.....	8 9	13 7	20 28	»	»
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 17	13 17	20 35	»	»
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»	»
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»	»
Vers.....	8 43	13 48	21 5	»	»
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»	»
Cabessut.....	8 59	14 14	21 11	»	»
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»	»

De Sarlat à Gourdon					
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
SARLAT.....	8 38	17 6	»	»	»
Carsac.....	8 48	17 17	»	»	»
Grolejac.....	8 55	17 34	»	»	»
St-Cirq-Madelon.....	9 1	17 41	»		